

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 379€ HT - (SAS) 189€ HT - (SASU) 135 € HT - (SNC) 210 € HT - (SARL) 141€ HT - (EURL) 118€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 210 € HT - CLOTURE de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 106 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et clôtures : 60 (0,189€ HT) - 75/92/93/94 (0,232 € HT) - 91/77/78/95 (0,221€).

### Constitution de société

Création de la sarl : Sasha Paris. Siège : 15 rue du canal 94000 CRETEIL. Capital : 10 €. Objet : La vente au détail de vêtements de prêt-à-porter, accessoires de mode, goodies, perruques Gérants : Sarah Bonnet, 15 rue du canal 94000 CRETEIL. Shana Toutout, 8 rue de la révolution des oeillets 94380 BONNEUIL SUR MARNE. Durée : 99 ans au rcs de CRETEIL.

Aux termes d'un ASSP en date du 01/01/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : NATURE SHOP 94 Sigle : NATURE SHOP 94 Objet social : Vente au détail de produit de bien être (des baumes, tisanes, huiles essentielles, compléments alimentaires, cosmétiques) Siège social : 16 BIS AVENUE DES GENETTES, 94100 SAINT MAUR DES FOSSES Capital : 1.000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CRETEIL Président : Monsieur ALBERTO CARVAJAL PINO CARLOS, demeurant 20 AVENUE DE LA LIBERATION, 94100 SAINT MAUR DES FOSSES Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Création de la sas : MUD'S SECURITE PRIVEE. Siège : 28 AVENUE DES PEPINIERES 94260 FRESNES. Capital : 1000 €. Objet : La sécurité des biens et des personnes, surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage. Président : MOHAMED CHRISTIAN CISSE, 14 RUE PIGELEE 41000 BLOIS. Durée : 99 ans au rcs de CRETEIL. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

### Divers société

#### EMEKA CONSULTING

SASU au capital de 1000 € Siège social : 10 avenue du général de gaulle 94240 L'HAY-LES-ROSES RCS CRETEIL 897731634

Par décision de l'associé Unique du 31/12/2022 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M KHELLAF MEHDI demeurant 10 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94240 L'HAY-LES-ROSES pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022. Radiation au RCS de CRETEIL.

#### BATIBOIS

SASU au capital de 2000 € Siège social : 3 avenue de la Révolution Française 94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE RCS CRETEIL 838717544

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 23/11/2022, il a été décidé de nommer M FERREIRA LINO Paulo André demeurant 3 avenue de la Révolution Française 94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE en qualité de Président en remplacement de

M OLIVEIRA MARQUES Jacinto Daniel, à compter du 22/11/2022. Modification au RCS de CRETEIL.

SARL FORCE 12 Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 250.000 € sise 4 et 4 Bis Av de Chanzy 94210 LA VARENNE ST HILAIRE 790017230 RCS de CRETEIL, Par décision de l'AGE du 30/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 02/01/2023 au 03 Avenue Du Mesnil 94210 LA VARENNE ST HILAIRE. Mention au RCS de CRETEIL.

### Enquête publique

#### EPT

#### PARISESTMARNE&BOIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE

#### CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Le président de l'Etablissement public territorial Paris Est Marne & Bois (EPT) a prescrit par arrêté n°2022-A-1158 du 15 décembre 2022, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du PLU de la commune de Champigny-sur-Marne. Celle-ci se tiendra du lundi 23 janvier 2023 à 8h30 au jeudi 23 février 2023 à 17h00 inclus, soit 32 jours consécutifs.

Le projet de modification n°3 porte sur les points suivants :  
- Mise en cohérence du plan de zonage avec les nouveaux sites d'implantation d'équipements municipaux (médiathèque du centre-ville et centre municipal de santé),

- Précision sur un axe de développement et préservation du commerce de détail et de la restauration,  
- Création de nouveaux emplacements réservés pour voirie,  
- Ajustement de certains points du règlement pour une meilleure compréhension du document.

Le tribunal administratif de Melun a désigné en qualité de commissaire-enquêteur, Monsieur Manuel GUILLAMO, Général en retraite.

Le dossier de ce projet est consultable par voie dématérialisée sur le site internet de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois et à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/modif3-plu-champignysurmarne>.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront disponibles à l'Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12h00. Il sera également possible de consulter le dossier depuis un poste informatique.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignants sur le registre d'enquête (papier) ;
- soit en les adressant par courrier à l'attention de : Monsieur le commissaire-enquêteur Enquête publique sur le projet de modification n°3 du PLU de Champigny-sur-Marne, Mairie de Champigny-sur-Marne (Hôtel de ville) 14 rue Louis Talamoni 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [modif3-plu-champignysurmarne@registredemat.fr](mailto:modif3-plu-champignysurmarne@registredemat.fr)

Les contributions (par courrier ou voie électronique) devront arriver au plus tard en mairie le jeudi 23 février 2023 à 17h00 (clôture de l'enquête).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie lors de trois permanences :  
- Lundi 23 janvier 2023 de 8h30 à 11h30 ;  
- Samedi 18 février 2023 de 8h30 à 11h30 ;  
- Jeudi 23 février 2023 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).

Compte tenu du contexte sanitaire dans lequel l'enquête publique est organisée, le public devra veiller au respect du protocole sanitaire mis en place par la commune de Champigny-sur-Marne

Le PLU de Champigny-sur-Marne a été dispensé par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée à la direction urbanisme du territoire Paris Est Marne & Bois, en mairie et sur le site internet de la commune pour y être tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, l'EPT pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des amendements au projet de modification du PLU. Le conseil de territoire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU modifié.

### Insertions diverses

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité

ETUDE GESTION INVESTISSEMENT CONSEIL EGI CONSEIL

LE MAZARIN 20 boulevard du ROY RENE 13 100 AIX EN PROVENCE immatriculée au RCS 401827670

Disposant de la succursale située :  
- 1 RUE DE BICETRE 94240 L'HAY-LES-ROSES

pour ses activités de :  
- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 21 04 2010

- GESTION IMMOBILIERE depuis le 21 04 2010

- SYNDIC DE COPROPRIETES depuis le 21 04 2010

auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

La reproduction de nos petites annonces est interdite

### Avis divers

publilégal®  
AFFICHER.PUBLIER.COMMUNIQUER

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris  
www.publilegal.fr  
Tél : 01.42.96.96.58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité  
PRÉFÈTE DU VAL DE MARNE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial  
Bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique  
21-29 avenue du général de gaulle - 94 038 créteil cedex  
01 49 56 60 00

#### AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Commune de Villejuif

Maîtrise foncière des parcelles et droits réels immobiliers nécessaires au projet de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « Campus Grand Parc »

##### 1ère insertion

Par arrêté préfectoral n°2022/04416 du 7 décembre 2022 a été prescrite l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire relative à la maîtrise foncière des parcelles et droits réels nécessaires au projet de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « Campus Grand Parc » sur le territoire de la commune de Villejuif.

Cette enquête se déroulera du lundi 16 janvier 2023 au mardi 31 janvier 2023 inclus, soit pendant 16 jours consécutifs à la mairie de Villejuif.

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture du Val-de-Marne (DCPPAT-BEPUP 21-29 avenue du Général de Gaulle 94 038 CRETEIL).

Madame Nicole SOILLY, cadre supérieur de la Poste en retraite, exercera la fonction de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie de Villejuif, dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme, 1 Esplanade Pierre-Yves Cosnier 94800 VILLEJUIF) aux dates et horaires suivants :

- Mercredi 18 janvier 2023 de 14h à 17h
- vendredi 27 janvier 2023 de 9h à 12h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- à la mairie de Villejuif, accueil principal en rez-de-chaussée, 1 Esplanade Pierre-Yves Cosnier 94 800 VILLEJUIF, aux jours et horaires d'ouverture des services ;
- sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques>
- sur un poste informatique mis à disposition à la préfecture du Val-de-Marne - siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête (établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le maire) et prévu à cet effet, en mairie de Villejuif, accueil principal en rez-de-chaussée, aux jours et horaires d'ouverture des services ;
- par correspondance, au siège de l'enquête, à Madame Nicole SOILLY commissaire enquêteur ;
- ou par voie électronique : [pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr](mailto:pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr)

Les contributions reçues par correspondance et par voie électronique seront annexées aux registres d'enquête et tenues à la disposition du public, dans les meilleurs délais, au siège de l'enquête.

À l'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra le dossier accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, à la Préfète du Val-de-Marne. L'arrêté d'ouverture d'enquête est consultable sur le site internet des services de l'État dans le Val de Marne.

EP 22-596 / contact@publilegal.fr

## Publiez votre annonce légale avec Le Parisien

Le Parisien

Formulaires certifiés pour une annonce conforme

Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h

Paiement 100% sécurisé

Affichage en temps réel

Rendez-vous sur [leparisien.annonces-legales.fr](http://leparisien.annonces-legales.fr)

PARIS 2024  | Le premier appel d'offres lancé par Île-de-France Mobilités n'a pas attiré de candidats.

## Qui veut transporter les athlètes durant les JO ?

Jila Varoquier avec AFP

**POUR L'HEURE**, personne ne semble intéressé pour transporter, à travers l'Île-de-France, 200 000 athlètes et professionnels accrédités pendant les JO de Paris en 2024. L'appel d'offres lancé par Île-de-France Mobilités (IDFM) pour trouver des exploitants de bus n'a attiré en effet aucun candidat. C'est ce que révèle « le Canard enchaîné » ce mercredi. La raison ? Les trop lourdes pénalités annoncées en cas de

dysfonctionnement. « C'était ingérable, comment en effet deviner quelles seront les conditions de circulation au moment des Jeux olympiques ? » témoigne, dans l'article de nos confrères, un cadre de la RATP.

Faute de candidats, cet appel d'offres lancé le 28 juillet dernier, d'un montant total de 36,7 millions d'euros (M€), a été déclaré infructueux. IDFM a en conséquence effectué un autre appel d'offres le 21 décembre, pour un montant de 33,9 M€ et des pénalités moins élevées. Les socié-

tés intéressées ont désormais jusqu'au 20 janvier pour y répondre.

### Dix millions de personnes en plus à acheminer

« Cela arrive sur d'autres marchés publics, a indiqué un porte-parole de l'autorité régionale des transports en Île-de-France. Nous avons relancé l'appel d'offres, conformément à la procédure et pour une durée de trente jours. Le calendrier sera respecté, et nous sommes tout à fait dans les temps », a-t-il assuré. IDFM n'a toutefois pas

souhaité donner davantage de précisions à ce stade, malgré nos sollicitations, estimant que c'est encore « trop tôt ».

Pour les JO 2024, l'autorité qui organise les transports en Île-de-France devra utiliser 800 à 1 000 bus et cars électriques et au biogaz de sa flotte francilienne, qui circulent aujourd'hui avec la RATP, Keolis, Transdev, etc. Et des opérateurs désignés par l'appel d'offres les feront rouler pour transporter les athlètes, membres des fédérations sportives et les organisateurs entre le village olympique, les

hébergements, les salles de presse, les lieux d'entraînement et les stades.

Mais, au-delà de ces 200 000 accrédités, 10 millions de personnes supplémentaires se déplaceront à travers l'Île-de-France, lors de ce mois d'août 2024, avec des pics à 600 000 voyageurs en plus par jour. L'offre de transports devra être adaptée et, par exemple, renforcée vers les sites de compétition, à Paris, en Seine-Saint-Denis où se trouvent le village des athlètes et celui des médias, mais aussi à La

Défense (Hauts-de-Seine) ou dans les Yvelines (vélodrome de Saint-Quentin, château de Versailles), notamment aux heures et aux jours de grandes compétitions.

L'autorité organisatrice des transports, présidée par Valérie Pécresse (LR), va définir les besoins. La RATP et SNCF Transilien, notamment, devront ensuite prévoir en conséquence le nombre de conducteurs supplémentaires, de personnels de maintenance ou d'agents d'accueil, habituellement en congé à cette période.

91 | VIRY-CHATILLON - CORBEIL Les chantiers d'aménagement des voies de la future ligne T Zen 4 ont commencé. Dans un an et demi, celles-ci accueilleront des véhicules bi-articulés de 24 m de long.

## L'Exquicity, un bus XXL qui se prend pour un tram, bientôt en service

Benoît Hasse

**TECHNIQUEMENT**, c'est un bus. Mais ses dimensions hors norme (24 m de long, soit la taille de deux bus classiques mis bout à bout), ses capacités de transport (jusqu'à 140 passagers par véhicule), son carénage qui couvre les roues et sa double articulation à soufflets lui donnent des airs de véritable petit tramway.

L'Exquicity – le nom de ce « superbus » conçu par le constructeur belge Van Hool – est le modèle de véhicule qui a été choisi par Île-de-France Mobilités (IDFM) pour équiper deux futures lignes dites de BHNS (bus à haut niveau de service) : la T Zen 5, qui reliera le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), et la T Zen 4. Celle-ci remplacera l'actuelle ligne de bus 402 qui s'étire sur 14 km du centre de Viry-Chatillon à la gare RER de Corbeil-Essonnes.

### La 402, première ligne équipée

C'est cette ligne essonnoise qui sera la première d'Île-de-France à accueillir les bus grand format de Van Hool. Les trente Exquicity à motorisation 100 % électrique commandés par Île-de-France Mobilités (qui financera l'intégralité de ce nouveau matériel roulant, dont le prix total dépassait les 41 millions



d'euros... en 2011) seront mis à disposition des usagers de l'actuelle ligne 402 à partir du second semestre 2024.

C'est en tout cas la prévision d'Île-de-France Mobilités (IDFM). L'autorité organisatrice des transports franciliens, maître d'ouvrage du T Zen, vient en effet de donner le coup d'envoi des travaux d'infrastructures de la future ligne qui bénéficiera de voies dédiées sur la quasi-totalité de son parcours.

Même si ces aménagements sont nettement moins

lourds que ceux nécessités par la création d'une « vraie » ligne de tram, il faudra créer plusieurs tronçons du site propre pour l'instant inexistant (notamment à Grigny, Ris-Orangis et sur la N 7 à Corbeil). Mais il faudra aussi reprendre les portions déjà équipées de voies dédiées ainsi que les quais des arrêts de la ligne pour les adapter aux dimensions (et au rayon de braquage) de ces bus.

« Ces travaux doivent durer un an et demi environ », pronostiquent les services

Le bus grand format de la société belge Van Hool comporte une double articulation à soufflets.

des machinistes, qui réclament des hausses de salaire.

D'ici une vingtaine de mois, ils devraient en tout cas pouvoir bénéficier de transports moins saturés qu'aujourd'hui. Les bus-tram de Van Hool peuvent en effet transporter jusqu'à 40 passagers de plus que les bus bi-articulés actuellement en circulation sur la ligne. Les T Zen 4 bénéficieront, en outre, d'un système de priorité aux feux et de fréquences de passage renforcées (toutes les cinq minutes aux heures de pointe). Ils devraient pouvoir faire face à l'augmentation de la fréquentation attendue sur la ligne 402 qui pourrait, selon les estimations, grimper jusqu'à 47 000 voyageurs par jour à moyen terme.

À l'étude depuis 2007 (et déclaré d'utilité publique dix ans plus tard), le projet de ligne T Zen 4 est désormais entré dans sa dernière ligne droite. Son coût de construction (qui comprend la création d'un nouveau dépôt de bus à Corbeil mais pas l'achat du matériel roulant) devrait dépasser les 123 millions d'euros hors taxes. Il est financé à 49 % par la région, à 21 % par l'État et à 30 % par le département de l'Essonne.

# 47 000

C'est le nombre de voyageurs quotidiens attendus, à moyen terme, sur la ligne 402.

d'IDFM. Les 26 000 usagers quotidiens de la ligne de bus 402 – gérée par la Tice et présentée comme la plus fréquentée du réseau de grande couronne – devront donc encore s'armer de beaucoup de patience avant de profiter des avantages des futurs T Zen. Et ils risquent de trouver le temps long.

D'autant plus que la 402 (comme toutes les autres lignes du réseau Tice) fonctionne au ralenti depuis le début de la semaine et le déclenchement d'une grève